



SHELL LUBRIFIANTS LANCE SON BAR A HUILES : LE SHELL ECOPACK

Colombes, le 5 novembre 2015 - Après un an de développement et de phases de tests, Shell Lubrifiants a le plaisir d'annoncer le lancement de son bar à huiles moteur destinées aux véhicules légers : le Shell EcoPack. Le Shell EcoPack est la solution innovante pour les réparateurs multimarque afin de répondre aux exigences de la révision avec garantie constructeur préservée.

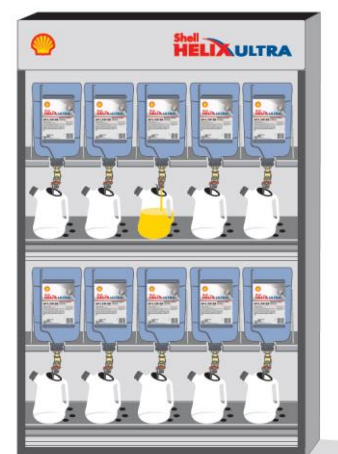
Jusqu'au début des années 2000, il était encore possible de lubrifier l'ensemble du parc de véhicules légers et véhicules utilitaires légers en se fondant sur une offre classique comprenant généralement 3 huiles (de viscosités 15W-40, 10W-40 et 5W-40).

Le développement des moteurs étant soumis à des normes environnementales de plus en plus élevées en matière d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre, conséquence en est la multiplication des homologations constructeurs, et donc le développement de formulations d'huiles moteur de plus en plus spécifiques à chaque norme constructeur.

Plus important encore, les constructeurs contraignent les professionnels de l'entretien automobile à remplacer l'huile moteur de leurs modèles par un lubrifiant disposant de l'homologation requise.

Face à ces évolutions techniques et à la multiplication des références de produits en atelier de réparation, le Shell EcoPack est la solution esthétique, pratique et sécurisée pour la distribution et le stockage d'huiles moteur dans les ateliers. Avec la possibilité de cumuler jusqu'à 10 bidons de 20 litres d'huiles chacun, ce meuble innovant permet d'utiliser l'huile adaptée à chaque véhicule, en accord avec le plan d'entretien courant du constructeur et donc sa garantie. Robuste et simple à installer, il fait figure de pionnier dans l'industrie et a été soumis à des tests rigoureux pour contrôler sa stabilité et le stockage en toute sécurité des huiles Shell.

Le Shell EcoPack est donc la solution innovante pour les professionnels afin d'optimiser la distribution d'huiles moteur et de s'assurer de l'utilisation de l'huile adéquate dans une offre multimarque.



LE SHELL ECOPACK, UNE SOLUTION INNOVANTE QUI OFFRE DE NOMBREUX AVANTAGES :

- Une multiplicité de choix - Les produits du Shell EcoPack couvrent environ 95 % des besoins des ateliers pour répondre à la demande des constructeurs.
- Rapidité et facilité – Avec le Shell EcoPack, il suffit de 43 secondes pour remplir 5 litres d'huile.



- Stockage - Le Shell EcoPack réduit le stockage sur étagères et palettes et libère ainsi de l'espace dans l'environnement de travail.
- Gaspillage limité - Le robinet avec valve à air permet d'utiliser jusqu'à la dernière goutte d'huile du bidon. Chaque bidon dispose de son propre broc mesureur avec bec verseur.
- Commande simplifiée - Les bidons transparents permettent de surveiller le niveau d'huile et de mieux planifier les réassorts.
- Sécurité - Légers, faciles à manipuler pour répondre à la norme AFNOR NFX 35-109, les bidons de 20 litres diminuent les risques de blessures. Le bar à huiles est également équipé de bacs de rétention qui récupèrent tout déversement, ce qui facilite la mise au rebut des restes et réduit les risques de glissements et de chutes.
- Finance - La trésorerie de l'atelier est optimisée grâce à une diminution du stockage et à l'utilisation réduite de packs plus coûteux (5L et 1L).
- Mise au rebut - On peut écraser les bidons en marchant dessus, ce qui réduit le volume des déchets.

LA GAMME D'HUILES MOTEUR SHELL HELIX ULTRA DISPONIBLES AVEC LE SHELL ECOPACK

Disposer d'un large choix d'huiles de grande qualité est un élément essentiel de l'offre de services en atelier; c'est pour cette raison que Shell Lubrifiants a mis au point l'EcoPack, un bar à huiles d'une capacité de 200 litres proposant sept produits de la gamme Shell Helix Ultra¹, qui couvrent ainsi la quasi-totalité des besoins d'un atelier pour répondre à la demande des constructeurs.

À propos de Shell Lubrifiants

Le terme "Shell Lubrifiants" désigne collectivement les sociétés du Groupe Shell engagées dans des activités lubrifiants. Shell propose un large éventail de lubrifiants pour répondre aux besoins des clients pour des applications diverses, qui vont de la voiture de tourisme au secteur minier, en passant par les centrales électriques, le fret et l'ingénierie générale. Le portefeuille des marques de lubrifiants Shell comprend Shell Helix, Pennzoil, Quaker State, Shell Rotella, Shell Tellus et Shell Rimula.

Nous sommes présents à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement en lubrifiants. Nous fabriquons des huiles de base dans huit usines, mélangeons des huiles de base avec des additifs pour produire des lubrifiants dans plus de 50 usines, et distribuons, commercialisons et vendons des lubrifiants dans plus de 100 pays à travers le monde.

Nous assurons également une assistance technique et commerciale pour nos clients. Pour compléter notre gamme de produits, nous proposons aussi des services relatifs aux lubrifiants. Ceux-ci comprennent : Shell LubeMatch - le premier outil en ligne du marché pour recommander des produits, Shell LubeAdvisor - pour aider les clients à choisir le bon lubrifiant grâce à nos experts techniques Shell spécialement formés et à des outils en ligne, et Shell LubeAnalyst - un système de détection précoce permettant aux clients de surveiller l'état de leurs équipements et de leurs lubrifiants, et qui les aide à économiser sur les coûts d'entretien et à éviter d'éventuelles pertes d'activités commerciales dues à des pannes d'équipement.

¹ Pour tenir compte de l'évolution du marché, la gamme de produits actuels sera reconsidérée pour permettre l'introduction de nouveaux grades ou des modifications.



La technologie Shell de renommée mondiale permet de créer de la valeur pour nos clients. L'innovation, la mise en application des produits et la collaboration technique sont au cœur des lubrifiants Shell. Shell dispose de centres de recherche sur les lubrifiants en Chine, en Allemagne, au Japon (joint-venture avec Showa Shell) et aux États-Unis. Nous investissons massivement dans la technologie et collaborons étroitement avec nos clients pour développer des lubrifiants innovants. Nous détenons un portefeuille de brevets avec plus de 150 séries de brevets pour nos lubrifiants, huiles de base et graisses, et plus de 200 scientifiques et ingénieurs spécialisés se consacrent à la recherche et au développement des lubrifiants.

Les avantages pour les clients comprennent la réduction des coûts d'entretien, la prolongation de la durée de vie des équipements et des économies en termes de consommation énergétique. L'un des moyens de repousser les limites de la technologie des lubrifiants consiste à travailler en étroite collaboration avec des équipes de course automobile de haut niveau telles que l'écurie Ferrari. Ces partenariats techniques nous permettent d'élargir nos connaissances en science de la lubrification et de transférer la technologie de pointe des circuits à nos produits commerciaux.

Royal Dutch Shell plc

La Royal Dutch Shell plc est inscrite au registre du commerce de l'Angleterre et du Pays de Galles, son siège est établi à La Haye, et elle est cotée en Bourse sur les bourses de Londres, d'Amsterdam et de New York. Les sociétés Shell ont des opérations dans plus de 70 pays et territoires ; leurs activités couvrent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, la production et la commercialisation du gaz naturel liquéfié et la liquéfaction du gaz, la production, la commercialisation et le transport de produits pétroliers et de produits chimiques, ainsi que des projets d'énergie renouvelable. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.shell.com.

DÉCLARATION DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les sociétés dans lesquelles la Royal Dutch Shell plc détient des intérêts directs ou indirects sont autant d'entités séparées. Dans le présent communiqué, les expressions « Shell », « Groupe Shell » et « Royal Dutch Shell », ainsi que les références à Shell en tant que « société » ou « entreprise » sont parfois employées pour faciliter la lecture lorsqu'il est fait référence aux entreprises du Groupe dans leur ensemble. De la même manière, les termes « nous », « notre » ou « nos » sont parfois employés pour désigner les entreprises du Groupe en général ou les individus qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas nécessaire d'identifier d'entreprises spécifiques. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans cette présentation pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell exerce un contrôle direct ou indirect. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont généralement désignées par le terme « entités sous contrôle conjoint » et les sociétés sur lesquelles Shell a une influence significative mais aucun contrôle ou contrôle conjoint sont désignées par le terme « associés ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société, après exclusion des intérêts de tiers.

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs se référant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que se référant à des faits avérés sont ou peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des déclarations représentant des hypothèses futures qui reposent sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction et sous-entendent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements réels matériellement différents des suppositions implicites ou explicites contenues dans lesdits énoncés prospectifs. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction de RDS. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « buts », « avoir l'intention de », « pourra », « objectifs », « perspectives », « prévoir », « probablement », « projeter », « risques », « chercher à », « devrait », « cible », « sera » et autres expressions et termes similaires. Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'affecter les activités futures de la Royal Dutch Shell et qui pourraient entraîner des divergences matérielles substantielles des résultats par rapport aux hypothèses exprimées dans les énoncés prospectifs inclus au présent rapport, y compris (sans limitation) : (a) les fluctuations de prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) l'évolution de la demande pour les produits proposés par le Groupe ; (c) les fluctuations de devises ; (d) les résultats de forage et de production ; (e) les évaluations des réserves ; (f) les pertes de parts de marché et de position concurrentielle ; (g) les risques environnementaux et physiques ; (h) les risques associés à l'identification de propriétés et cibles d'acquisitions potentielles adéquates, et la réussite des négociations et de la conclusion des transactions en question ; (i) les risques associés aux activités dans les pays en développement et dans les pays soumis à des sanctions internationales (j) les développements législatifs, fiscaux et réglementaires, y compris la réglementation résultant du changement climatique ; (k) la situation économique et financière du marché dans les différents pays et régions ; (l) les risques politiques, notamment les risques politiques, notamment les risques d'expropriation et de renégociation des clauses de contrats avec des entités gouvernementales, le retard ou l'avancement dans l'approbation de projets et le retard dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) les changements dans les modalités commerciales. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément présentés comme tels, dans leur intégralité, en vertu des avertissements contenus ou indiqués dans la présente section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats futurs sont présentés dans le formulaire 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (disponible aux adresses respectives www.shell.com/investor et www.sec.gov). Ces facteurs de risques doivent être pris en compte par le lecteur. En tout état de cause, la validité de chaque énoncé prospectif devra s'entendre à la date du présent communiqué, à savoir le 4 novembre 2015. La Royal Dutch Shell et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Compte tenu des risques précisés ci-dessus, les résultats pourront différer considérablement des hypothèses anticipées, ou suggérées de manière implicite par les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué.